

## RÉSOLUTION

---

*Proposé par madame Faucher que : " le comité d'organisation  
" de la Fédération Nationale Saint Jean-Baptiste tel que constitué  
" continue d'exercer ses fonctions jusqu'à l'élection du Bureau de  
" Direction qui aura lieu en Septembre, lors de la première réunion  
" de l'Exécutif ; et que ce comité s'occupe pendant l'été de la publica-  
" tion du rapport du Congrès".*

*Cette résolution est secondée par madame L. Rodier.*